

PROCES VERBAL

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt le dix juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de SOUMANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr PARNIERE Jean-Claude, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 02/07/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 10 Pouvoirs : 2 Votants : 12

Françoise MARQUES donne pouvoir à Jean-Claude PARNIERE

Sandrine TILLEUL donne pouvoir à Noël PARIS

PRESENTS : PARNIERE Jean-Claude, PARIS Noël, BIESSE Pascal, MOUTAT-FAUDEMÉR Eliane, LASKOWSKI Florian, WOUTERS Christian, LAFOND Jérémy, CHERON Yves, PICHON Jocelyne, BUTET Ludovic.

ABSENTS EXCUSES : MOUSSON Anne-Marie, TILLEUL Sandrine, FORGE Laurine, BADIN DE MONTJOYE Morgan, MARQUES Françoise.

Françoise MARQUES donne pouvoir à Jean-Claude PARNIERE

Sandrine TILLEUL donne pouvoir à Noël PARIS

Mise aux voix du procès verbal de la séance du 26 juin 2020

Aucune observation. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance : Mr Florian LASKOWSKI

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Jean-Claude PARNIERE, Maire, en application de l'article L.2122-17 du CGCT a ouvert la séance.

Florian LASKOWSKI a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 12 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi N° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Noël PARIS, Eliane MOUTAT-FAUDEMÉR, Jérémy LAFOND, Ludovic BUTET.

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Le maire a indiqué que conformément à l'article L.284 du code électoral, le cas échéant, l'article L.290-1 ou L.290-2, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

Les élections auront lieu le dimanche 27 septembre.

Election des délégués

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
PARNIERE JEAN-CLAUDE	12
PARIS NOËL	12
WOUTERS CHRISTIAN	12

Jean-Claude PARNIERE, Noël PARIS, Christian WOUTERS ayant obtenu la majorité absolue sont désignés délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Election des suppléants

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
MOUTAT-FAUDEMERE ELIANE	12
BIESSE PASCAL	12
CHERON YVES	12

Eliane MOUTAT-FAUDEMERE, Pascal BIESSE, Yves CHERON ayant obtenu la majorité absolue sont désignés suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Arrivée de Laurine FORGE

ECOLES

Le Maire fait part à l'Assemblée que l'Inspection Académique doit envoyer une lettre confirmant la création d'un poste et l'ouverture d'une classe pour septembre. Avant d'avoir la réponse et afin d'être fonctionnelle dès la rentrée, la classe a été réaménagée.

PERSONNEL

Le Maire fait part aux membres présents que Thierry Moreau, embauché depuis le 18 mai en contrat à durée déterminée prenant fin le 31 octobre, a donné sa démission à compter du 21 juillet ; le maire précise qu'une proposition lui a été faite par un autre employeur pour un contrat à durée indéterminée.

Une autre personne sera donc embauchée pour pallier à cette démission.

Délibération n° 2020/27 portant sur l'emploi de contractuels pour différents remplacements.

ETUDE DEVIS BROEUR

Jérémy Lafond présente la proposition des établissements Boudet de Sannat pour un broyeur avec toutes les options.

L'ensemble des devis obtenus sont comparés, 2 propositions retiennent l'attention, une visite sera faite sur les sites pour voir le matériel.

L'Assemblée est favorable à l'achat d'un nouveau broyeur dès que possible et autorise le maire à passer commande.

Délibération n° 2020/28 portant sur l'achat d'un broyeur.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Récupérateurs eau de pluie

Noël Paris, adjoint au maire, fait un compte-rendu des commandes qui se détaillent comme suit : 1 cuve de 500 litres, 44 cuves de 1 000 litres, 1 cuve de 5 000 litres et 1 cuve de 10 000 litres.

➤ Logement de la Poste

Le Maire informe l'assemblée que le locataire, Christian Pradelle, a donné son départ pour le 1^{er} septembre ; le loyer actuel étant à 395 € charges non comprises.

➤ Tableau affichage administratif

Noël Paris, adjoint au maire, fait savoir que des devis ont été demandés pour l'achat d'un tableau d'affichage, celui en place n'étant pas suffisant.

➤ Couturières bénévoles

Le Maire fait savoir qu'une petite réception a été organisée le 2 juillet pour remercier l'ensemble des couturières et couturiers qui ont participé à la conception des masques pour les Soumanais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

Le Président,

Le secrétaire,

J.C. PARNIERE

Florian LASKOWSKI